
Don de 260 livres en numéraire trouvés sur un espion prussien par le citoyen Sangnier, lors de la séance du 8 frimaire an II (28 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don de 260 livres en numéraire trouvés sur un espion prussien par le citoyen Sangnier, lors de la séance du 8 frimaire an II (28 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 279;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39502_t1_0279_0000_5;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

canonniers et un corps de cavalerie, qui sont partis avec 6 pièces de canon. Ils annoncent aussi que les jeunes citoyens de la première réquisition attendent le signal du départ avec impatience.

Mention honorable.

Suit la lettre du directoire du département de la Seine-Inférieure (1).

Le directoire du département de la Seine-Inférieure, à la Convention nationale (2).

« Rouen, le 22 brumaire, l'an II de la République française une et indivisible.

« Législateurs,

« La commune de Rouen, dont on vous a dit tant de mal, vous paraîtra peut-être enfin digne de la République. Le département de l'Orne lui ayant demandé des secours contre l'irruption des rebelles de la Vendée, à la voix des représentants du peuple, deux bataillons d'infanterie, une compagnie de canonniers et un corps de cavalerie, choisis parmi les hommes les plus exercés au maniement des armes, et subitement organisés, sont partis avec six pièces de canon.

« Ils volent fortifier la digue qui se forme contre le torrent dévastateur des fanatiques et des brigands. Comptez sur leur stricte observance de la discipline, et sur leur tranquille intrépidité. Si les Rouennais ont paru moins effervescents, ils n'ont pas tiré l'épée contre leurs frères; s'ils ont été moins bruyants en patriotisme, ils n'ont pas commis de ces fautes éclatantes qui ont coûté tant de sang et de pleurs à la patrie; s'ils n'ont pas fait retentir le sanctuaire des lois de leurs cris belliqueux, on reconnaît néanmoins parmi eux des descendants de ces hommes qui ont conquis l'Angleterre.

« Rappelez-vous aussi, législateurs, qu'au mois de janvier dernier, un mouvement contre-révolutionnaire ayant été aussitôt apaisé que senti, vous avez décrété que Rouen avait bien mérité de la patrie.

« Rappelez-vous que notre département a fourni 12 bataillons complets, qu'il a continuellement recrutés; une compagnie de canonniers sur nos côtes, 300 cavaliers dans les armées de terre, plusieurs milliers de marins de tout grade dans les armées navales.

« Sur tous les points du département de la Seine-Inférieure, l'esprit public se monte à une hauteur majestueuse. Dans tous les cantons, s'établissent des sociétés populaires où l'on s'instruit avec ardeur des devoirs du républicain et des droits de l'homme. Les jeunes gens de la première réquisition attendent le signal du départ avec une silencieuse et menaçante impatience. Cependant, depuis 15 mois, 630,000 âmes luttent misérablement contre la famine, et nulle part la libre circulation des subsistances n'a été si efficacement protégée.

« Cependant, à Rouen, un emprunt de

10 millions sur les riches vient d'être tranquillement arrêté par le conseil général de la commune pour acheter des grains, sans trop savoir dans quels lieux de la terre.

« Cependant, depuis 20 jours, les pauvres sont rationnés à 16, 12 et 8 onces de pain par individu, tandis que les riches font venir de loin et à grands frais des légumes pour leur nourriture.

A ce tableau fidèle du courage stoïque des citoyens de la Seine-Inférieure, de leur patience constante à supporter les maux inévitables d'une longue révolution, de leur obéissance religieuse aux lois et à la voix des représentants du peuple, législateurs, reconnaissez des républicains qui méritent une meilleure réputation et la bienveillance de la Convention nationale. »

(*Suivent 9 signatures.*)

Le citoyen Saugnier (Sangnier) fait part à la Convention nationale qu'il vient de déposer à la trésorerie 260 livres en numéraire, trouvées sur un espion prussien, pris par une patrouille de chasseurs bons tireurs, au nombre desquels est un jeune homme qui n'a pas encore quinze ans, que Custine avait fait tirer au sort pour être fusillé, et qui, par ses ordres, a subi six semaines de cachot.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du citoyen Saugnier (2).

« Citoyen représentant,

« Je viens de déposer à la Trésorerie nationale 260 livres en numéraire provenant d'une prise faite sur un espion prussien en faisant patrouille sur le pays ennemi; cinq soldats républicains me l'ont amené, dans lequel nombre est un chasseur bon tireur âgé de pas encore 15 ans. Ce jeune républicain est le même que Custine a fait tirer au sort pour être fusillé; ce jeune homme a subi par ses ordres six semaines de cachot au fort de Bitcho; le même enfin qui a été blessé à l'ennemi, le 21 juillet, d'une balle à l'affaire..., de part en part à la hanche droite. Le même, en patronille, le 26 août, a pris 5 chevaux, avec les camarades, et toujours le premier au feu à côté de son père qui est capitaine en second de la compagnie des chasseurs bons tireurs que j'ai l'honneur de commander, et bon soldat, courageux et sachant son métier. Ce capitaine a fait la guerre en Corse du temps du traître Paoli.

« Je suis avec fraternité, un Montagnard.

« SANGNIER, commandant.

« Xavier Doguet est le nom du jeune homme.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 192.

(2) *Archives nationales*, carton C 284, dossier 820.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 192.

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 807.